



SOMMAIRE

- Des AS se permettent de vérifier les dépenses grâce à la carte bancaire : violation de la vie privée.
- Quinze millions pour la lutte contre le sans abris à Bruxelles. Enfin 1 million, 4 pour prévenir le sans abris.
- Des magistrats à l'école de l'adresse de référence.
- Gand compte ses SDF
- Aucun abri de nuit en Brabant wallon
- Eclaircissements concernant le refus aux pompiers de distribuer des hotdogs à Liège

PROCHAINE RÉUNION

Judi 6 février au 214 rue du Progrès (500m de la gare du Nord le long du rail) au Squat « La Poissonnerie »

Frais de transport remboursés sur place

Éditeur : Jean Peeters, 225
rue du Progrès, 1030
Bruxelles
P911388



Mensuel janvier 2020 n° 234
Bureau de dépôt : Bxl 21
0479/68 60 20 www.frontsdf.be

UNE A.S : LES JEUNES au RIS, MOI JE LES CONVOQUE 4 FOIS PAR AN POUR VÉRIFIER LEURS DÉPENSES !

Lors d'une réunion d'AS organisée par le Fédéral à Namur, une AS ose crier face à la centaine d'autres AS de CPAS : *les jeunes, je suis obligée de contrôler leurs dépenses* (ndlr : c'est faux, le contrôle porte sur les rentrées). *Je les oblige de venir avec leur carte bancaire et leur lecteur de carte. Je le fais pour mes enfants, je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas le faire pour des étudiants qui dépendent du RIS.*



Voilà une affirmation qui a fait bondir le président du Service Fédéral des Affaires Sociales, Alexandre Lesiw. Il promet d'ailleurs de rédiger une circulaire sur le sujet. Il est inutile de préciser que cette promesse n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd et qu'elle lui sera rappelée lors la prochaine plateforme le 31 janvier car nous n'avons pas fort confiance en ces promesses !

C'est pourquoi nous avons décidé d'étudier de plus près le R.G.P.D. (Règlement Général de Protection des Données), car normalement ce règlement doit interdire cette pratique. Et si c'est possible, envisager d'aider quelqu'un à déposer plainte contre une telle pratique. La grosse difficulté, c'est que *on ne mord pas la main qui vous nourrit* ! Et les AS le savent, c'est pourquoi certain(e)s n'ont aucune crainte d'outrepasser leurs droits et de se défouler sur les plus faibles.

Anvers : par contre à Anvers, le même président du Service Fédéral a rappelé que les AS ont le devoir de rappeler aux personnes en difficulté qu'elles ont la possibilité de demander une aide financière d'urgence en général limitée à 250€. Cette aide normalement est remboursable, mais peut ne pas l'être dans des cas extrêmes, surtout dans des CPAS qui ont certaines possibilités.

QUINZE MILLIONS D'EUROS PROMIS PAR LE MINISTRE MARON POUR L'AIDE AUX SDF A BRUXELLES



Le Ministre veut mettre fin ou du moins diminuer fortement le sans-abrisme dans la Région bruxelloise. Le dernier recensement avait dénombré 4.187 personnes (habitants de la rue + personnes dans home ou abris de nuit + squat + occupations temporaires + transmigrant) c'est pourquoi il promet une aide diversifiée :

- Pour ceux qui sont en difficulté de santé ou de dépendance, doubler le budget de Housing First : 1, 3 millions pour qu'ils passent d'une centaine de personnes relogées à 400 en fin de mandat
- 1, 4 millions pour accroître l'offre de logements disponibles publics ou Agence Immobilière sociale.

- 1, 4 millions pour empêcher la perte de logement (notre dada depuis 5 ans, aurait-il eu des échos ?)
- 4 millions pour renforcer le secteur des asbl d'aide aux SDF.
- 1, 2 millions pour Bruss'help (Strada)



NOS RÉACTIONS :

- Bravo, acte lucide et courageux. Nous avons bien enregistré ces promesses dont nous vérifierons l'avancement dans deux ans
- Total, selon le texte publié par l'Agence Belga le 20/12/19 : 9, 3 millions €. On essaye de savoir où iront les 5,8 millions restants !

- Nous espérons que *Housing first* Bruxelles ne tombe pas dans la dérive dont certaines autres villes du pays sont soupçonnées, celle de *faire du chiffre*. En effet, il semble que parfois dans le pays, certains sdf qui répondent pourtant très bien aux critères, sont laissés de côté, au profit d'autres SDF « plus facile ».

LE FRONT SDF INVITÉ À L'ÉCOLE FÉDÉRALE DE MAGISTRATURE

Incroyable, mais vrai : le 6 décembre, c'est l'un des nôtres, **Philippe** d'Anvers qui avait été choisi comme « expert » pendant une demi-journée devant un auditoire de plus de 50 hauts magistrats, procureurs du Roi, juges et étudiants C'était à l'école fédérale de magistrature ; le thème des droits des sdf a été étudié, principalement le droit à l'adresse de référence. Trois intervenants : un prof d'université (Philippe Versailles), le président de la Féantsa (fédération européenne des services aux SDF) et..... Philippe (Front commun SDF) c'est lui qui a été choisi comme « expert en pauvreté » !!!

Il signale que la journée (nationale) a été très intéressante, car ces magistrats et ces juges qui doivent prendre position par rapport à l'adresse de référence ne se rendent pas compte des difficultés concrètes des personnes qui se retrouvent sans domicile, principalement les SDF cachés, hébergés provisoirement. Il en a profité pour lancer l'idée de lier certains droits sociaux non pas à une domiciliation, mais au n° de Registre National qui y est inscrit.



C'est la preuve que le Front doit coûte que coûte continuer, car c'est en tant que membre du Front que Philippe a été invité.

Décès de Marc Gilson

Les amis bruxellois l'ont certainement connu, car il ne passait pas inaperçu avec sa chevelure abondante et sa barbe. Militant, il l'était à sa façon en nous inondant de mails qui dénonçaient pratiquement tout ce qui ne va pas dans le monde, mais il était bien souvent présent lors d'actions en faveur du logement, statut cohabitant, RIS, CETA, PTP, Mercosur, ALE..... Il serait décédé dans l'anonymat en octobre ou en novembre 2019.





Gand compte ses sans-abris dans le cadre d'une étude européenne

Selon l'agence Belga de novembre 2019 : *le chef-lieu de la Flandre orientale participe à une étude européenne de grande envergure en dénombant les sans-abris qui se trouvent sur son territoire. A l'heure actuelle, Gand travaille avec un simple comptage, qui n'est pas réellement d'approche scientifique. L'étude doit également permettre de découvrir des sans-abris qui ne sont pas détectés actuellement. Gand espère*

ainsi pouvoir mettre à leur disposition suffisamment de lits dans les refuges hivernaux. Dès lundi, une centaine de lits seront en effet disponibles, ce qui n'est pas suffisant pour accueillir tous les sans-abris de Gand.

BRABANT WALLON : LA SEULE PROVINCE QUI N'A PAS D'ABRIS DE NUIT

La saga continue à Ottignies Louvain-la-Neuve concernant l'ouverture d'un abri de nuit. Il y a une quinzaine d'années, nous avons été appelés pour participer à des discussions préalables à l'ouverture d'un abri de nuit. Pendant deux ans, cet abri de nuit a tellement bien fonctionné qu'il a été très vite débordé, étant donné qu'il était le seul dans toute la Province. Cela veut dire qu'en période de grands froids, des personnes venaient de Wavre, Nivelles, Louvain-la-Neuve..... Suite à cet afflux, la commune a décidé que la situation était ingérable et que la

Commune ne pouvait accueillir les personnes sans domicile de toute la province.

Au mois de mars 2019, les discussions ont commencé avec la proposition de faire en sorte que toutes les grandes villes de la Province participe à son financement. Malheureusement, comme Sœur Anne, nous n'avons rien vu venir, mais cela ne veut pas dire que nous en resterons là. En effet, des contacts ont été pris avec UTUC Louvain-la-Neuve, l'échevin des Affaires sociale d'Ottignies. L'objectif est d'interpeller le Gouverneur de la Province pour qu'il puisse s'impliquer dans la recherche de solution

REFUS AUX POMPIERS LIÉGEOIS DE DISTRIBUER LA NOURRITURE LE 31 DÉCEMBRE

Quelques jours avant la fin de 2019 les médias ont relayé l'interdiction de la ville de permettre aux pompiers de Liège de distribuer des hotdogs sur la place St Lambert ce qui a suscité une vive émotion et l'incompréhension dans le public.

Rappel il était de tradition pour les pompiers de Liège d'avoir un stand le jour du réveillon place St Lambert de partager avec le grand public un moment convivial en ayant un barbecue hot-dog mais cet événement n'existe plus depuis dix ans tout comme l'armée du Salut qui distribuait de la soupe chaude en a été interdite depuis six ans ainsi que les "lucioles" depuis trois ans. La ville a successivement rationalisé et géré les périodes d'événement sur la place St Lambert pour des raisons de sécurité.

À l'automne 2019 les pompiers de Liège ont fait une demande à la ville pour organiser une distribution le 31 décembre, le collège leur a répondu qu'il n'était plus question de faire cela dans l'espace public néanmoins il leur proposait de faire cela dans des locaux en s'associant à une ASBL argumentant un souci de dignité. Malheureusement les pompiers n'ont donné aucune suite à la proposition de la ville.

En attendant cette affaire a déchaîné les partis politiques d'opposition qui ont vu là une occasion de rappeler un penchant du collège a vouloir cacher ou éloigner la pauvreté du centre-ville surtout en période de fête.

Dazzaz Saïd

Prochaine réunion du Front (toujours le 1^o jeudi du mois) : jeudi 6 février au 214 rue du Progrès (500m de la gare du Nord le long du rail) au Squat « La Poissonnerie »
Frais de transport en commun remboursés sur place.

AVEC LE SOUTIEN DE LA COCOM


**COMMISSION
COMMUNAUTAIRE
COMMUNE**